

DÉCISION
 Décision concernant l'acceptation de don de matériel, de la part de l'État, 2024

NP 253264

LE JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ MATHÉMATIQUE DE JAPON

Wu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5210-2, L. 5211-3 à L. 5211-10 et L. 2111-12.

Voilà la délibération n°43 du conseil communautaire du 27 juin 2024 relative à la délégation d'attributions de conseil communautaire au Président et l'autorisant à accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni des conditions ni des charges.

CONSIDERANT le mail de la Fédération Française Handisport en date du jeudi 23 mai 2024 qui a reconnu la direction du matériel de navigation à l'association MAMMOUZE.

CONSIDÉRANT le mail de FARES 2024 confirmant la donation du matériel de rotation à l'Union Alsacienne;

CONSIDÉRANT qu'il convient d'accepter ce don de matériel qui n'est grevé ni de

CONSIDÉRANT que ce matériel pourrait être déposé au centre aquatique L'Aquapolo, en

CONSIDÉRANT que ce matériel consistera en des biens de retour de la concession de

DECISE

DECISION

Article 1 : d'accepter le don de matériels de piscine utilisés pour les jeux olympiques sur le site de Paris. La Défense Arina de la part de Paris 2024 qui n'est grevé ni des conditions ni des charges.

La liste du matériel est la suivante :

- 12 Lignes d'eau Gold Pro 50m,
- 3 Blackhat Winch,
- 12 Tension Spring Cord,
- 4 Structures Arces d'eau - Storage Trusses Large

Il considérera donc de mettre à jour l'inventaire des biens au titre des biens de retour de la concession de service public relative à l'exploitation du centre aquatique L'Aquapôle.

Article 2 : L'Agence Métropole prendra en charge les frais de transport depuis Paris.

Signal electronics equipment to 15/10/2024
Signal electronics equipment to 15/10/2024

Décision concernant l'acceptation du don de matériels de la part de Paris 2024

1 DOCUMENT - Publié le 15 Octobre 2024



DEC_CP_25764_ACCEPTATION_DON_MATERIELS_PARIS_2024.pdf
(.pdf, 288,4 Ko)



TÉLÉCHARGER